

EXTRAIT - DÉLIBÉRATION

SÉANCE du
MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023
à 18 H 30

Commune de
THIERVILLE-SUR-MEUSE

35 Place Eugène GOUBET
55840 THIERVILLE-SUR-MEUSE

Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le

ID : 055-215505058-20230920-20230920_029-DE



DÉLIBÉRATION
du 20/09/2023

Le Mercredi 20 Septembre 2023 à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire

N° 20230920.029

OBJET :

Acquisition de parcelles cadastrées AM 318, AM 340, AM 341 et AM 344 – Rue Sergent Douat

Le Maire certifie :

- Que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le : 26/09/2023
- Que la convocation du Conseil a été faite le : 14/09/2023
- Que le nombre des membres en exercice est de : 23

Présents	17
Pouvoirs	5
Absents	1
Votants	23

- Sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire informe :

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

LE MAIRE,
C. ANTION

PRÉSENTS : M. ANCEAUX Jean-Luc – M. ANTION Claude – Mme BAUGNON Mathilde – Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne – Mme CARRÉ Cyrielle – M. CHAZAL Raphaël – M. COURTOIS Jean-Paul – M. DIONOT Michel – Mme DUPUIS Claudine – M. GARNIER Christian – Mme GÉRARD Christine – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – M. HENRY Philippe – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFEBVRE Gilles – M. NICKLAUS Bruno – M. NOEL Pascal – M. PAUCHET David – M. PIERSON Fabien – Mme PIGEARD Sandrine – M. SCHUMANN Yves – Mme THOUVENIN Odile.

POUVOIRS : Mme DUPUIS Claudine à Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne - Mme LECLERCQ Josiane à M. NICKLAUS Bruno – M. NOEL Pascal à M. M. ANCEAUX Jean-Luc - Mme PIGEARD Sandrine à Mme GÉRARD Christine – Mme THOUVENIN Odile à M. PIERSON Fabien.

ABSENTS / EXCUSÉS : Mme DUPUIS Claudine – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – Mme LECLERCQ Josiane – M. NOEL Pascal - Mme PIGEARD Sandrine – Mme THOUVENIN Odile

SECRÉTAIRE - art. L. 2121.15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : Par 22 voix pour :
Monsieur CHAZAL Raphaël.

CDC Habitat est propriétaire de 30 pavillons, Rue Sergent Douat à Thierville-sur-Meuse et CDC Habitat envisage de vendre prochainement ces 30 pavillons.

Actuellement, l'ensemble immobilier est une copropriété horizontale cadastrée AM 212 d'une superficie totale de 8 785 m². Afin de réaliser la vente de l'ensemble immobilier, CDC Habitat a fait intervenir un géomètre pour établir un découpage individualisé de chaque pavillon, voirie et espaces verts.

Ainsi, chaque parcelle a reçu un numéro cadastral.

CDC Habitat propose à la Ville de Thierville-sur-Meuse la cession :

- d'une parcelle de 247 m² cadastrée AM 341 (nature - espaces verts)
- d'une parcelle de 27 m² cadastrée AM 340 (poste de transformateur électrique)
- d'une parcelle de 582 m² cadastrée AM 318 (nature - espaces verts)
- d'une parcelle de 24 m² cadastrée AM 344 jouxtant le chemin rural permettant ainsi, son élargissement.

CDC Habitat prend à sa charge tous les frais inhérents à cette cession (frais de géomètre et de notaires).

Le prix de ces 4 parcelles est fixé à 1 Euro.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 22 voix pour,

- accepte l'acquisition des parcelles cadastrées AM 318, AM 340, AM 341 et AM 344 d'une contenance de 880 m² au prix proposé de 1 Euro,
- autorise le Maire à signer l'acte notarié et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

C. ANTION